

# Parlement des enfants. Les écoliers proposent une loi sur l'égalité

Jeudi 12 décembre, les élèves de CM2 de Saint-Aubin-des-Préaux ont eu la visite du député Bertrand Sorre, pensant que son attachée parlementaire viendrait seule...

Saint-Aubin-des-Préaux. « **Nous avons reçu une réponse positive à notre demande de participation à la 24<sup>e</sup> édition du Parlement des enfants. Nous devons envoyer une proposition de loi avant le 15 février prochain, sur le thème de l'année qui est l'égalité entre les femmes et les hommes** » se réjouit Manon Hennequin, leur professeure des écoles.

Deux écoles retenues dans le Sud-Manche

Sur la circonscription du Sud-Manche, seulement deux écoles ont été retenues : celle de Saint-Aubin-des-Préaux et l'école Louis-Pergaud à Pontorson.

Au mois de mars, un jury se réunira sous l'autorité du recteur de l'académie de Caen, pour désigner le projet qui participera aux phases finales du concours. L'année dernière, c'est l'école Anne-Frank de Saint-Pair-sur-Mer qui avait remporté le concours régional, avec sa loi sur la protection des abeilles.

Puis un jury national désignera les quatre projets retenus qui seront discutés dans les 1 154 classes participantes de cette année appelées à voter électroniquement pour la proposition qu'elles préfèrent avant le 28 mai. Le projet vainqueur est présenté à l'Assemblée Nationale par le député de l'école gagnante, mais il fait rarement l'objet d'une loi, cinq ont été votées en 23 ans, la dernière date de 2005 et concerne l'obligation de l'utilisation de sacs biodégradables.

« **Je suis de 3 à 5 jours par semaine à l'Assemblée Nationale où nous avons un pouvoir législatif. Je fais partie du groupe La République en marche qui rassemble plus de 300 députés sur 577. J'ai rencontré cinq fois Emmanuel Macron qui n'a pas le droit de venir à l'Assemblée Nationale. Je vois plus souvent le Premier ministre et des ministres** » a répondu le député aux questions des enfants auxquels il a offert un livre sur la République et un poster de l'hémicycle où on le voit en haut à gauche.



Bertrand Sorre a expliqué son rôle de député aux élèves de CM2. undefined